



# LE DEVOIR

## Un Américain décapité en représailles à Abou Ghraïb



EXTRAITE d'une vidéo diffusée sur un site Internet islamique, cette image a fait hier le tour du monde. On y voit un civil américain de 26 ans, Nick Berg, pieds et mains liés devant cinq hommes masqués, membres d'un groupe affilié à al-Qaïda. Les ravisseurs ont d'abord lu une déclaration condamnant les sévices infligés à des prisonniers irakiens par des soldats américains dans la prison d'Abou Ghraïb, avant de décapiter le détenu à l'aide d'un long couteau et de présenter sa tête à la caméra sous les cris de «Dieu est grand». Nos informations en page B1.

## Morts d'enfants: deux comités d'experts sont menacés de disparaître

La coroner en chef accuse  
les experts «d'usurper»  
les pouvoirs des coroners

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

La nouvelle coroner en chef, M<sup>me</sup> Diane Bellemare, remet en question l'existence de deux comités d'experts sur les décès d'enfants, qui ont réussi depuis 1997 à prévenir des accidents mortels et à faire incriminer des parents coupables d'infanticide. Et cela, estime la coroner, parce que ces comités «usurpent» le mandat exclusif dévolu par la loi aux coroners.

Les deux comités avaient été créés à Montréal et à Québec en 1997 à l'initiative du ministère de la Justice et du Bureau du coroner, pour examiner toutes les morts d'enfants de moins de cinq ans, décédés dans des circonstances suspectes, que ces décès

aient ou non été rapportés au Bureau du coroner.

Et cela, parce qu'une étude réalisée dans la région de Québec avait démontré que les infanticides de poupons sont en fait deux fois plus nombreux que ce que rapportent les statistiques officielles du Bureau du coroner.

Mais l'efficacité des deux comités semble agacer foncièrement le Bureau du coroner, qui a vu les conclusions de certains de ses propres rapports contestées. En effet, dans la région de Québec, le travail du comité a permis de débusquer deux homicides commis par des parents, que les enquêtes du coroner avaient plutôt attribués à des causes naturelles.

VOIR PAGE A 8: ENFANTS

## Suroît: la Régie est-elle impartiale?

L'ex-sous-ministre responsable de l'électricité préside les travaux

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

L'audience que tient présentement la Régie de l'énergie dans le dossier du Suroît et des énergies alternatives est présidée par l'ancien sous-ministre des Ressources naturelles, Normand Bergeron, qui a été, de 2000 à 2002, responsable en titre du dossier de l'énergie au sein de ce ministère.

M. Bergeron préside présentement le banc des

trois régisseurs responsables d'émettre, d'ici le 30 juin, un avis au gouvernement dans le dossier du Suroît. En tant qu'ancien «sous-ministre associé à l'Énergie», il était responsable des politiques touchant la production d'électricité par Hydro-Québec, notamment de l'efficacité énergétique, du programme des petites centrales, de la production éolienne, etc., soit autant de dossiers, programmes et politiques dont il était le gestionnaire en titre et qui sont aujourd'hui liés à plusieurs égards aux en-

jeux de l'audience en cours sur le Suroît.

Selon Yves Boisvert, professeur en éthique gouvernementale à l'École nationale d'administration publique (ENAP), une situation aussi délicate soulève un problème de fond, celui de «l'impartialité», de la «crédibilité» et de la «légitimité» de l'avis que les trois régisseurs remettront au gouvernement, à la fin de juin, en guise de rapport.

VOIR PAGE A 8: SUROÏT

## FESTIVAL DE CANNES



ÉRIC GAILLARD REUTERS

## Plus de CRS que de manifestants sur la Croisette

Le reportage d'Odile Tremblay en page B 6

## Le trafic sexuel des femmes n'épargne pas le Québec

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
LE DEVOIR

En dépit des croyances populaires, le trafic sexuel des femmes — et surtout de toutes jeunes filles — est florissant au Canada et aurait des assises solides ici même, à Montréal, où la mafia russe a exporté avec succès les techniques qui lui ont si bien réussi à Toronto. Et ce n'est là que la pointe de l'iceberg, croient Marie-Andrée Roy et Lyne Kurtzman qui, devant l'ampleur du phénomène, ont mis sur pied un comité de recherche-action sur le trafic sexuel des femmes au Québec, autour duquel s'articulait hier le colloque «Trafic des femmes et marché sexuel» organisé à l'occasion du 72<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS.

Le trafic sexuel n'épargne pratiquement aucun pays, que ce soit comme lieu de recrutement, de destination ou de transit. L'ONU évalue le nombre de femmes et d'enfants qui font l'objet d'une telle pratique à 700 000 par année, mais convient que ses

VOIR PAGE A 8: TRAFIC

### INDEX

Annonces	C 6	Éditorial	A 6
Avis publics	B 4	Idées	A 7
Bourse	C 2	Météo	B 4
Carières	B 2	Monde	B 1
Culture	B 6	Mots croisés	B 4
Décès	C 6	Sports	C 8
Économie	C 1	Télévision	B 5



THOMAS WALGRAVE

Les comédiens du *Serment de l'écrivain du roi* et de *Diderot* privilégient le travail «en collectif»: pas de metteur en scène, pas de répétitions, que du travail de table pendant des mois... jusqu'au soir, de la première. C'est une des formes du théâtre à risque.

## Du théâtre qui dérange Deux festivals à couleur internationale s'amorcent à Montréal et à Québec

MICHEL BÉLAIR  
LE DEVOIR

Deux festivals de théâtre à couleur internationale qui se mettent en branle en même temps, ça ne court quand même pas les rues. À Québec comme à Montréal, les deux semaines qui viennent proposent rien de moins aux amateurs de théâtre qu'une radioscopie des grands courants de fond qui agitent les scènes un peu partout à travers le monde.

Dès ce soir, *Te Amo* de Daniele Finzi Pasca ouvre le Carrefour international de théâtre de Québec, à 19h au Théâtre de la Bordée,

alors que demain, *Du serment de l'écrivain du roi* et de *Diderot* lance, à l'École nationale de théâtre, rue Saint-Denis, la série de quatre productions à l'affiche de Théâtres du Monde. Au total, plus de vingt spectacles — dont trois présentés dans les deux villes: *W-Munhaskirkusz*, *Du serment de l'écrivain du roi* et de *Diderot*, *Guerre*. Sans compter le passage à Montréal, tout juste après le Carrefour, du *Moine noir* monté par Denis Marleau et de *Cul-de-sac* de la compagnie da da kamera de Toronto. C'est l'abondance! Et personne ne trouvera évidemment à s'en plaindre...

VOIR PAGE A 8: THÉÂTRE

L'intégration  
nord-américaine:  
bilan et perspectives



Sous la direction de  
Dorval Brunelle et Christian Deblock

L'ALENA  
Le libre-échange en défaut

COLL. POINTS CHAUDS  
464 PAGES • 24,95 \$  
www.editionsfides.com



## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## SUROÏT

SUITE DE LA PAGE 1

Lorsque Normand Bergeron est entré en fonction comme « sous-ministre associé à l'Énergie » au ministère des Ressources naturelles, à l'automne 2000, Québec venait d'adopter quelques mois plus tôt, soit en juin, la loi 116. Cette loi avait réparti Hydro-Québec en plusieurs divisions et relevé à la Régie son pouvoir d'examiner les projets de production électrique d'Hydro-Québec Production et celui d'ordonner les filières et les projets de production selon une grille qui aurait intégré leurs coûts environnementaux et sociaux. C'est cette politique, alors dénoncée avec virulence par les libéraux, les écologistes, les petits et grands consommateurs, qui allait ouvrir la porte au lancement du projet de la centrale thermique du Suroît à l'automne de la même année. Ce projet, en effet, n'a été examiné que par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), et son examen actuel devant la Régie de l'énergie confirme en quelque sorte l'échec de la politique énergétique mise en place à l'époque avec ses différents volets et programmes.

Avant d'être nommé sous-ministre associé à l'Énergie, Normand Bergeron avait aussi été directeur, de 1998 à septembre 2000, de l'Agence de l'efficacité énergétique. Il détient un baccalauréat en sociologie et il a achevé sa scolarité de maîtrise en administration publique, comme le révèle son curriculum sur le site Internet de la Régie.

Personne n'a demandé, depuis le début des audiences sur le Suroît, au président du banc de régisseur, qui est aussi vice-président de la Régie, de se récuser.

Lorsqu'il a amorcé l'audience sur le Suroît, M. Bergeron n'a pas précisé, aux dizaines de représentants de groupes de toute origine, qu'il avait été responsable de certains programmes et politiques, y compris celles relatives à Hydro-Québec, à peine quelques années plus tôt. Dans le système judiciaire, les juges, par tradition, déclarent d'entrée de jeu les liens qu'ils peuvent avoir eus avec le dossier qui leur est soumis. Il appartient alors aux parties en présence de faire valoir leur point de vue sur la nécessité pour le magistrat de se récuser ou non.

Des groupes et spécialistes, interrogés par *Le Devoir* la semaine dernière, ont été surpris d'apprendre les mandats antérieurs du président du banc responsable de l'audience sur le Suroît.

Du côté de la Régie, le porte-parole, Pierre Méthé, et la secrétaire générale adjointe, Anne Mailhat, ont opposé un ferme « Pas de commentaire » aux questions du *Devoir* en rapport avec cette situation.

Le Code d'éthique de la Régie stipule, à son article 2, que « Dans tous les cas, le régisseur fait montre d'impartialité. Il agit et paraît agir de façon objective et non préjugée [...] ». À l'article 5, on précise en outre que « le régisseur évite de se placer dans une situation de conflit d'intérêts ». Enfin, à l'article 7, on souligne de plus que « le régisseur se récuse devant toute situation susceptible de jeter un doute sur sa capacité de décider de façon impartiale de la demande dont il est saisi. Confronté à une situation qu'il estime poser problème, il en réfère, chaque fois, au président de la Régie ». En l'occurrence, il s'agit de M<sup>e</sup> Lise Lambert, qui l'a nommé à cette fonction.

Officieusement, on indiquait au *Devoir* que « tout le monde connaît le curriculum de M. Bergeron, qui est sur le site Internet de la Régie ». On ajoutait d'autre part que, contrairement au BAPE, où les commissaires sont tenus de n'avoir jamais eu le moindre lien avec le dossier soumis à leur examen, la règle à la Régie est différente. On cherche plutôt des régisseurs qui ont œuvré dans les différentes sphères de l'énergie pour miser plutôt sur leur compétence.

Il est arrivé dans le passé que des régisseurs, trop près des dossiers soumis à leur examen, se récuserent. Mais tel n'a pas été le cas, par exemple, d'un régisseur qui a entendu des causes tarifaires alors qu'il avait œuvré au sein d'Hydro-Québec dans ce genre de dossiers. Il faut préciser ici qu'il n'avait pas à analyser des propositions ou des politiques dont il avait été responsable.

Pour Yves Boisvert, professeur en éthique gouvernementale à l'École nationale d'administration publique (ENAP), il est normal que des organismes gouvernementaux aient comme politique de miser sur les connaissances plutôt que sur la neutralité absolue des responsables d'avis ou de décisions. Dans le cas d'espèce, dit-il, on ne peut parler non plus de « conflit d'intérêt », puisque le président du banc sur le Suroît ne retire manifestement pas le moindre avantage de la situation.

« C'est davantage un problème de crédibilité qui se pose ici: le problème de fond ici est celui de l'impartialité », explique le professeur Boisvert. Si l'avis des trois régisseurs vont éventuellement signer était favorable au Suroît, il faut se demander si cet avis sera perçu comme une affirmation claire de l'intérêt public. La question de la crédibilité est d'autant plus cruciale quand un dossier est aussi politique que polémique. Quand on est ou qu'on a été associé à un projet ou à une politique, il est difficile de le regarder après coup avec objectivité, sans subjectivité. Après des mois de travail et d'importantes ressources pour procéder à un tel examen, il serait dommageable que la position de la Régie soit entachée d'illégitimité. Quand une démarche publique de cette importance est amorcée, il faut que l'argent du gouvernement ou des corps publics serve les fins prévues, c'est-à-dire que le rapport final soit crédible. L'objectif, et le seul d'une telle démarche, c'est d'obtenir un rapport impartial, neutre et objectif, dont les recommandations puissent rallier les gens au lieu d'ouvrir le flanc à une nouvelle contestation. »

## Précision

Le livre *Une histoire des maîtresses* dont l'auteure, Elizabeth Abbott, a accordé au *Devoir* une entrevue publiée hier, est paru aux Éditions Fides.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333. Par courriel: abonnements@ledevoir.com. Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559 (sans frais).

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Joint hier, les D<sup>r</sup> Gilles Fortin et Jean Labbé, respectivement présidents des comités de Montréal et de Québec, ont tous deux décidé de mettre un terme aux travaux de ces comités, outre de la récente décision de la coroner.

Dans une lettre adressée en avril à ces deux présidents, la coroner Bellemare affirme sans ambages que le fonctionnement de ces comités entraîne « une usurpation du mandat du coroner », a expliqué le D<sup>r</sup> Fortin au *Devoir*, qui s'est dit fort surpris du ton de la lettre reçue. La coroner juge que seuls les coroners ont le pouvoir légal de faire des recommandations pour la protection de la vie humaine et dit vouloir revoir entièrement le mandat des comités.

Dans ce contexte de tracasseries administratives, le D<sup>r</sup> Fortin, qui est un éminent spécialiste de la maltraitance à l'hôpital Sainte-Justine, a choisi de remettre sa démission. « Elle semble nous voir comme des concurrents, alors que notre mandat est beaucoup plus large que celui du coroner, et se situe à mi-chemin entre le travail du coroner et de la santé publique », a expliqué ce dernier. « On nous juge intrusifs », déplore ce médecin.

Selon le D<sup>r</sup> Fortin, le but de ces comités, composés de médecins, de représentants de la DPJ, des corps policiers, de pathologistes et de coroners, était d'abord de promouvoir la sécurité et le bien-être des enfants. Chacun y travaillait bénévolement depuis cinq ans, dans le plus grand respect des investigations faites par les coroners, a-t-il ajouté.

Joint à Québec, le D<sup>r</sup> Labbé s'explique lui aussi mal ce revirement. « Je reste convaincu que ces comités ont une raison d'être. Cela existe dans la plupart des

SUITE DE LA PAGE 1

estimations sont très parcellaires. La GRC croit plutôt que ce chiffre pourrait atteindre les quatre millions en incluant les hommes. Au Canada, le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui entrent au pays par le biais d'un passeur est évalué grossièrement entre 8000 et 16 000. Ils proviendraient principalement de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe de l'Est, une région particulièrement en vogue en ce moment.

Ces femmes et ces enfants sont toutefois bien difficiles à rejoindre. « Le caractère illicite du trafic mais aussi celui des activités auxquelles ces femmes s'adonnent — prostitution, danse exotique, massage — complexifie la tâche des chercheurs », convient la sociologue Hélène Van Nieuwenhuysse, qui a pris une part active au comité de recherche-action.

Ce qui n'empêche pas cette dernière de donner quelques détails qui ont de quoi décoiffer. Que les portes d'entrée les plus populaires des illégaux soient Vancouver et Toronto, cela ne surprend guère. Que le trafic soit l'apanage du crime organisé russe et sud-asiatique passe encore. Mais que chaque mois, la mafia russe procure aux établissements de la Ville-Reine de 20 à 30 Thaïlandaises surprend, une célérité et une efficacité qui peu à peu gagnent Montréal. « Il ne faut que trois semaines à la mafia russe pour faire venir des jeunes filles russes pour alimenter nos salons de massage », explique Mme Van Nieuwenhuysse.

## Un réseau bien rodé

Au Canada, la demande de jeunes femmes serait grandissante. En 1998, le pays aurait même connu une pénurie de danseuses exotiques. Près de 500 filles auraient alors été dépechées pour faire ce travail et demandé le statut d'immigrantes. Ces mouvements migratoires forcés se font généralement des régions pauvres vers les régions riches, du sud vers le nord, de l'est vers l'ouest.

Les trafiquants — à ne pas confondre avec les passeurs qui se font payer par des immigrants illégaux pour les aider à gagner le pays de leur choix — disposent d'un réseau bien rodé. « Ils utilisent bien souvent les mêmes routes que celles empruntées par les contrebandiers », explique Josée Therrien, officier à la direction des renseignements criminels de la Gendarmerie royale du Canada et spécialiste des questions de trafic de personnes. Des routes qui la plupart du temps croisent celles des cartels de drogues et de produits exotiques.

Au Canada, les lieux de transit les plus fréquentés sont Vancouver, mais aussi les Grands Lacs et la réserve d'Akwesasne pour leur proximité avec les États-Unis. Ce qui ne veut pas dire que le Canada soit une passerelle par laquelle transitent tous les illégaux comme le laissent souvent entendre les États-Unis. « Le mouvement entre le Canada et les États-Unis se fait dans les deux sens », précise Mme Therrien. A pre-

SUITE DE LA PAGE 1

« Quand on regarde d'un peu plus près ce que propose d'abord le Carrefour 2004 que Brigitte Haentjens et Marie Gignac ont concocté selon quatre grands axes — scène internationale, scène nationale, scène famille et nouvelle garde —, on est frappé par la richesse et la diversité de la programmation. Partout, on a choisi de présenter des textes qui sentent le neuf et le risque, des textes qui dérangent — sauf, bien sûr, dans la section jeunes publics consacrée cette année aux enfants de trois à six ans — et qui mettent en péril autant les comédiens que les spectateurs. »

Cela est vrai dans la section « nouvelle garde », que nous présentait Isabelle Porter dans notre cahier Culture de samedi dernier. Cela l'est encore dans le volet « scène nationale » où l'on programme une création (*L'Impératrice du dégoût* de Lorraine Côté, au Périscope demain soir), et quatre spectacles importants que seuls quelques mordus ont réussi à voir déjà: la version finale de *Cul-de-sac* de Daniel MacIvor, (au Théâtre de la rue Saint-Jean, dès demain), *Le Moine noir* d'après Tchekhov revu par Denis Marleau (à la Salle Albert-Rousseau, à compter du 18), *La Fête des morts*, la fantasmagorie de Momentum présentée dans un cimetière (à compter du 19) et *Abel et Bela* de Robert Pinget (au Périscope, du 21 au 23 mai). Mais c'est néanmoins dans le volet « scène internationale » qu'on retrouve les exemples les plus frappants de ce goût du risque.

Ici, que du neuf, ça va de soi. Et du neuf dérangeant. Six spectacles venus de Suisse et du Mexique,

## ENFANTS

États américains et des provinces canadiennes, et cela aide à s'assurer qu'on ne passe pas à côté d'homicides », a-t-il défendu. Autant pour des raisons personnelles que parce que démotivé par ces remises en question, le D<sup>r</sup> Labbé a lui aussi décidé de quitter la présidence du comité de Québec.

Il faut dire qu'à Québec, le travail du comité d'experts a créé des frictions avec le Bureau du coroner. Dans deux dossiers où des coroners avaient conclu que des poupons de la région de la Beauce étaient décédés du syndrome de mort subite, les experts du comité ont pu prouver que les parents avaient provoqué la mort par suffocation. Des accusations criminelles ont d'ailleurs été portées, et les parents, bien que blanchis de tout soupçon par le coroner, ont été condamnés.

Dans un troisième cas, celui de la petite Francesca Amédée-Daigle, décédée après avoir été placée de force sous une douche froide par sa mère, l'investigation initiale du coroner avait aussi conclu erronément à une mort naturelle, par pneumonie. À la lumière des travaux du comité, le coroner a finalement corrigé son tir avant de remettre son rapport. Le D<sup>r</sup> Labbé refuse de voir dans ce conflit une revanche pour les rebuffades essuyées par certains coroners.

« Ce n'est pas à moi de me prononcer là-dessus. Tout ce que je sais, c'est lorsqu'on parle de décès d'enfants, cela est très difficile à déterminer car cela se fait dans les maisons, sans témoins et souvent sans que cela laisse de traces. D'où l'importance de partager les expertises », dit-il.

« Ces comités étaient extrêmement importants pour favoriser la collaboration entre divers partenaires publics, notamment pour faire de la formation », renchérit Mme Sonia Gilbert, directrice de la Protection de

la Jeunesse (DPJ) en Montérégie et représentante des DPJ, au comité de Montréal.

La présence de ces nombreux experts a facilité entre autres le dépistage des hémorragies cérébrales typiques liées au syndrome du bébé secoué, ainsi que celui des fractures causées intentionnellement à des poupons.

À Montréal, où le comité a révisé les dossiers de décès de quelque 300 enfants, les travaux n'ont pas contredit le rapport de certains coroners. Mais ils ont permis de développer des protocoles uniformes d'intervention pour affiner les investigations des corps policiers, ainsi que les façons de faire l'autopsie de jeunes enfants décédés. Le comité a aussi émis des recommandations sur la surveillance à apporter aux poupons et aux enfants lors du bain.

Au Bureau du coroner du Québec, on affirme, malgré ce qu'indique noir sur blanc M<sup>r</sup> Bellemare dans sa missive, que ces comités ne sont pas abolis et que leur survie dépend du seul bon vouloir des médecins qui les président. « Ces comités ne relèvent pas du Bureau du coroner », a affirmé la porte-parole du coroner, Diane Bernier. « Nous n'y avons qu'un représentant ».

Il faut dire que plusieurs décisions prises par la nouvelle coroner depuis son arrivée en poste, au début de 2004, suscitent la grogne. Ce dernier quiproquo vient s'ajouter à celui qui touche la nouvelle politique de communications avec les médias, que souhaite implanter la coroner Bellemare. En vertu de cette politique, les médias devraient déboursier pour avoir accès aux rapports produits par les coroners. D'ailleurs, les coroners ne sont d'ores et déjà plus habilités à commenter leurs rapports publiquement dans les médias.

## TRAFIC

SUITE DE LA PAGE 1

ve, en un an, 12 000 sont passés du Canada aux États-Unis alors que 14 000 ont fait le chemin inverse. »

En plus de ne pas être sans risques, l'opération coûte cher. « Les trafiquants offrent bien souvent à leur victime un permis de séjour et les placent dans des salons de massage ou des bars de danseuses », poursuit Hélène Van Nieuwenhuysse. La facture est toutefois salée. À leur arrivée, les femmes doivent en effet rembourser une dette allant de 35 000 \$ à 40 000 \$. En moyenne, elles mettent de six mois à deux ans pour ce faire, vivant alors très pauvrement.

Pour la plupart de ces femmes, cette situation est tout à fait normale. « Ce qui est paradoxal, c'est que ces femmes bien souvent nient avoir fait l'objet d'un trafic. Elles disent ne pas avoir été menacées ou forcées mais admettent avoir été trompées, à propos de la nature illégale de la prostitution au Canada, par exemple », dit Mme Van Nieuwenhuysse.

## Un milieu à percer

Bien que méconnues, les retombées financières d'un tel cartel n'en demeurent pas moins fort alléchantes pour ses acteurs. « À Toronto seulement, on évalue que le trafic des femmes génère chaque année

des profits de cinq millions », note Josée Therrien. Alors que pour la jeune femme, même si sa situation reste généralement supérieure à celle qu'elle aurait connue dans son pays d'origine, l'industrie du sexe ne lui procure pas assez d'argent pour qu'elle puisse en sortir.

Celle-ci est d'ailleurs encore trop mal protégée au Canada, croit Josée Therrien, cela même si la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) a ajouté depuis 2002 un volet portant spécifiquement sur le trafic des êtres humains. En effet, depuis son application, aucun tribunal n'a encore eu à trancher en vertu de cette loi, notamment parce qu'elle n'autorise pas les enquêteurs à utiliser les tables d'écoute qui leur sont pourtant essentielles pour étayer leur preuve dans ces cas-là.

C'est non seulement cette vulnérabilité-là qu'ont voulu montrer hier Marie-Andrée Roy et Lyne Kurtzman, mais l'existence de tout un réseau qui s'alimente chez les plus pauvres et les plus démunis. « Si l'on avait qu'un seul point commun à mettre en évidence entre toutes ces femmes, ce serait qu'elles ont toutes eu besoin de protection et qu'on les a trompées », croit Mme Van Nieuwenhuysse.

## Une anthropologue dresse le portrait des clients de l'industrie du sexe

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
LE DEVOIR

S'il est un élément de l'industrie du sexe qui reste méconnu dans le plus vieux métier du monde, c'est bien le client. Ce qui n'a pas empêché l'anthropologue québécoise Rose Dufour de percer le silence de 64 d'entre eux, soit du jamais vu au Canada. Hier, à l'occasion du 72<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, elle a dévoilé les résultats préliminaires de son étude qui déboulonne de vieux mythes, notamment celui selon lequel le recours aux prostituées s'explique purement et simplement par l'insatisfaction des hommes à la maison.

Ses données, qui sont encore à compléter, permettent de tracer un portrait plus juste du client québécois. Majoritairement âgés de 40 à 50 ans, 39 % des 64 hommes interrogés ont dit être mariés, 31 % se sont qualifiés de célibataires et 23 % ont précisé être divorcés. Sur 44 hommes, 40 se sont dits satisfaits de leur apparence physique, et 19 sur 38 ont jugé avoir une libido supérieure à la moyenne. « Ces hommes-là, ce sont nos maris, nos pères, nos frères, nos fils », a rappelé Mme Dufour en guise de présentation.

Au-delà des chiffres, l'étude qualitative de Rose Dufour met en lumière une typologie du client qui propose cinq catégories. Le timide qui n'ose aborder les femmes (24 %). L'insatisfait qui veut épicer sa libido

(16 %). Le vieux garçon qui cultive son indépendance (34 %), qui lui-même se scinde en deux: le galant pour un tiers et le consommateur pour le reste. L'insatiable qui en veut toujours plus (18 %). Et le cachottier qui a des besoins plus particuliers, comme les désormais célèbres *golden showers* ou autres jeux sexuels (8 %).

Ce tableau révèle que si, sur le plan des pratiques comme des désirs, ces hommes se ressemblent, ceux-ci n'abordent pas la femme pour les mêmes raisons ni, par conséquent, de la même manière. Deux tendances se dessinent, croit Mme Dufour: le timide, l'insatisfait et le galant cesseront de consulter si leur situation sexuelle s'améliore à la maison, tandis que cela n'aura probablement aucun effet sur les autres. À cet égard, cependant, « tous les hommes ont dit croire que les hommes préfèrent le sexe aux femmes », précise l'anthropologue.

Celle qui a passé 20 ans à travailler avec les Inuits a découvert tardivement le monde de la prostitution. Cette incursion du côté des hommes, après plus de trois ans à partager le quotidien de prostituées de Québec, par le biais du Projet intervention prostitution Québec, lui fait espérer qu'un jour l'abîme qui sépare les hommes des femmes se comblera. « La solution à la consommation de la baise, je crois que c'est l'amour », a-t-elle lancé en guise de conclusion, avec un sourire. La suite à l'automne, alors que sera déposée son étude et publié le livre qu'elle entend en tirer.

## THÉÂTRE

SUITE DE LA PAGE 1

de Lettonie, de Hongrie, de France, de Belgique et des Pays-Bas. Des spectacles décapants précédés tous d'une réputation à ébranler les certitudes les plus ancrées comme ce *W-Munkascirkus* du Théâtre Krétakör de Hongrie qu'on vous présentait aussi samedi dernier. De la visite aussi déstabilisante que ressource — que nous suivrons bien sûr tout au long des deux festivals. Pour illustrer la profondeur originale et les façons de travailler sur lesquelles repose ce que l'on verra pendant ces 15 jours d'abondance, j'ai rejoint plus tôt la semaine dernière Damiaan De Schrijver de la compagnie tg STAN (pour Stop Thinking About Names) d'Anvers qui participe à la création ici du *Serment de l'écrivain du roi et de Diderot*.

## Nécrophilie

Verbotomoteur, spirituel et parfois carrément cynique, Damiaan De Schrijver explique d'abord dans un français remarquable que le fameux *Paradoxe sur le comédien* de Diderot (dont s'inspire le spectacle) est encore extrêmement pertinent « parce que le théâtre, partout, oscille toujours entre le vrai et le faux ». On se souviendra qu'une cellule du NTE avait donné du *Paradoxe* une version fort festive dans un temple maçonnique, il y a quelques années. Avec ses camarades De Koning et Van den Eede qui ont monté le spectacle avec lui, De Schrijver pratique, lui, le travail « en collectif » et les trois complices se sont beaucoup amusés à tester les théories de Diderot sur le jeu et la re-présentation.

« Travailler en collectif, explique-t-il, ça implique que nous prenons ensemble toutes les décisions concer-

nant le spectacle. Nous jouons, oui, mais nous nous occupons aussi bien de la mise en scène que des décors, des costumes et de la dramaturgie. Souvent aussi, ça veut dire traduire le texte selon la langue dans laquelle nous le jouons. [...] Nous nous assoyons autour d'une table, nous lisons le texte et nous en discutons pendant cinq ou six semaines pour nous mettre d'accord sur ce que nous voulons faire et sur la façon de le faire. Et le soir de la première, nous jouons la pièce pour la première fois sans jamais avoir réglé autre chose que les entrées et les sorties de scène. Nous sommes en lutte contre la répétition et contre la reproduction. Je n'ai pas envie, par exemple, de faire croire que je suis quelqu'un d'autre. J'en ai même contre les nécrophiles qui s'incrusteront dans la peau d'un personnage... »

Pour ce *Serment de...* — qui est en fait un faux titre, une simple traduction littérale du titre néerlandais qui est formé par le nom des trois comédiens accola à celui de Diderot —, la production fut un peu plus difficile à monter parce qu'il a fallu gérer trois agendas, les trois hommes dirigeant chacun leur compagnie. « Nous nous sommes quand même rencontrés huit ou neuf fois dans un café », raconte De Schrijver sans rire. On pourra voir dès demain, au Studio André-Pagé de l'École nationale de théâtre, ce que cette approche non conventionnelle réserve de surprises.

On trouvera les horaires, la liste des événements spéciaux et les coordonnées de la billetterie des deux festivals en consultant le site du Carrefour ([www.carrefourtheatre.qc.ca](http://www.carrefourtheatre.qc.ca)) et celui de Théâtres du Monde ([www.ta.qc.ca](http://www.ta.qc.ca)).

LE DEVOIR

# LES SPORTS

## L'influence de John LeClair ne se mesure pas au nombre de buts

FRANÇOIS LEMENU  
PRESSE CANADIENNE

Voorhees — Les statistiques ne révèlent pas tout d'un joueur. Prenez John LeClair. Le gros attaquant des Flyers de Philadelphie a été limité jusqu'ici à un but en 13 matchs éliminatoires. Pourtant, son entraîneur Ken Hitchcock se dit extrêmement satisfait de son rendement malgré un temps de glace de près de 16 minutes (15:50) par rencontre.

Lors d'un point de presse tenu au centre d'entraînement des Flyers hier, Hitchcock a déclaré que la contribution d'un joueur ne se définit pas seulement en terme de buts et de passes. LeClair lui-même a dû se le faire rappeler.

«Voilà un joueur qui a toujours retiré beaucoup de fierté à marquer des buts», a noté Hitchcock. C'est ce qu'il a fait pendant une dizaine d'années dans cette ligue. Mais dans notre équipe, sa contribution ne se limite pas seulement à marquer. Cette année, il a réussi 23 buts. Mais 23 buts dans cette ligue équivalent à une quarantaine il y a cinq ou six ans.»

### Une transaction

La carrière de LeClair a pris son envol, on le sait, lorsque le Canadien l'a envoyé à Philadelphie en même temps qu'Eric Desjardins et Gilbert Dionne. En retour, le Tricolore avait obtenu Mark Recchi et un choix de troisième tour (Martin Hohenberger).

A son arrivée à Philadelphie, le patineur de St. Albans avait inscrit 25 buts en seulement 37 ren-

contres. Puis il avait enfilé des saisons de 51, 50, 51, 43 et 40 buts. Une production qui lui avait valu une nomination dans la première équipe d'étoiles en 1995 et 1998, et dans la seconde en 1996, 1997 et 1999. Voilà pourquoi il a du mal à se voir autrement qu'en marqueur.

«Son influence est énorme depuis le match cinq des séries et les six contre Toronto, fait valoir Hitchcock. Dans ces rencontres, il a eu un impact énorme sans marquer de but. Il a créé de l'espace pour [Michal] Handzus. Il a créé de l'espace lors des attaques à cinq. Il a aéré le jeu pour ses coéquipiers. Vrai, il n'avait pas marqué mais il a fait des choses qui nous ont permis de gagner.»

L'ancien ailier gauche du Canadien a inscrit son premier but des séries lors du match de lundi gagné 6-2 par les Flyers. LeClair a marqué tôt dans le match et les joueurs du Lightning de Tampa Bay n'ont jamais été en mesure de se ressaisir. Cette série est égale 1-1 et le troisième match aura lieu jeudi soir, à Philadelphie.

### Un but libérateur

«Le but qu'il a réussi hier [lundi] était pour lui-même et pour ses coéquipiers», a dit Hitchcock. Vous avez vu la réaction sur le banc. Ce but a eu un effet libérateur sur John. Par la suite, il volait littéralement sur la glace. Même sans ce but, son influence aurait été énorme. C'est ce que je veux lui faire comprendre. Il se bat pour créer de l'espace, il bouscule l'adversaire. En bout de ligne, c'est ce qui fait gagner en séries.»

## EN BREF

### Derian Hatcher suspendu pour trois matches

(PC) — Le défenseur Derian Hatcher des Red Wings de Detroit a écopé d'une suspension de trois matches pour son coup de coude au visage de l'attaquant Matthew Lombardi des Flames de Calgary lors du sixième match de la série demi-finale de l'Association ouest. Comme les Red Wings ont été éliminés des séries, Hatcher ratera les trois premières rencontres de la saison 2004-05. Aucune pénalité n'avait été décernée sur le jeu et Lombardi avait été en mesure de compléter le match.

### Pari entre Schwarzenegger et Klein

(PC) — Arnold Schwarzenegger et Ralph Klein ont décidé de miser chacun 1000 \$ sur leur équipe de hockey favorite, lundi, au cours d'un entretien téléphonique, rapporte le *Edmonton Sun*. Le «Terminator», maintenant gouverneur de la Californie, espère naturellement que les Sharks de San Jose auront le dessus sur Calgary en demi-finale. Les Flames ont remporté le premier match 4-3 en prolongation, dimanche. La deuxième rencontre entre les

deux équipes devait avoir lieu hier soir. La secrétaire de presse du premier ministre albertain, Mariša Etmanski, a indiqué que MM. Schwarzenegger et Klein se sont entendus pour donner le magot à une oeuvre de charité.

### Cyclisme: Simoni étale sa supériorité

(AFP) — Dès la première arrivée au sommet, l'italien Gilberto Simoni a pris position dans le Tour d'Italie cycliste dont il a remporté hier la troisième étape du Tour d'Italie, à Corno alle Scale, endossant par la même occasion le maillot rose, tous débordés par l'accélération du grimpeur trentin. Sur la partie la plus pentue de cette ascension de 12 kilomètres, Simoni a porté une attaque qui a désintégré le petit peloton encore fort d'une trentaine de coureurs à trois kilomètres de la ligne. Il a rejoint Cunego, qui avait pris les devants, et a forcé encore l'allure pour se projeter une centaine de mètres en avant-garde.

Série égale entre Philadelphie et Tampa Bay

## Martin St-Louis est loin d'être abattu

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Tampa — Martin St-Louis est un véritable battant qui n'était pas abattu malgré la cinglante défaite de 6-2 infligée au Lightning de Tampa Bay par les Flyers de Philadelphie lors du deuxième match de la finale de l'Est, lundi.

St-Louis a vaillamment lutté jusqu'à la fin, même quand la cause était irrémédiablement perdue. C'est lui qui a allumé la plupart des étincelles chez le Lightning, même si Vincent Lecavalier a été crédité de six tirs au filet.

Malgré la sévérité de la raclée encaissée, St-Louis, qui a marqué son cinquième but des séries, ne semblait pas du tout abattu. «Ce n'est pas le pointage qui compte, répétait-il à tout venant. On venait d'en gagner huit de suite, on a perdu, la série est égale 1-1 et il nous faut gagner le prochain match, c'est tout.»

Sans vouloir insulter le Canadien, St-Louis n'a pas hésité à rendre hommage aux Flyers: «Nous affrontons une bonne équipe. Ils sont beaucoup plus rapides que les gens pensent. On n'allait pas en gagner quatre de suite contre eux.»

St-Louis a même trouvé que le Lightning n'a pas si mal fait: «Nous avons commis une ou deux erreurs puis c'était 2-0. Et rendu à 3-0 il a fallu prendre des risques. Ils ont capitalisé sur nos erreurs.»

### Congé pour tout le monde

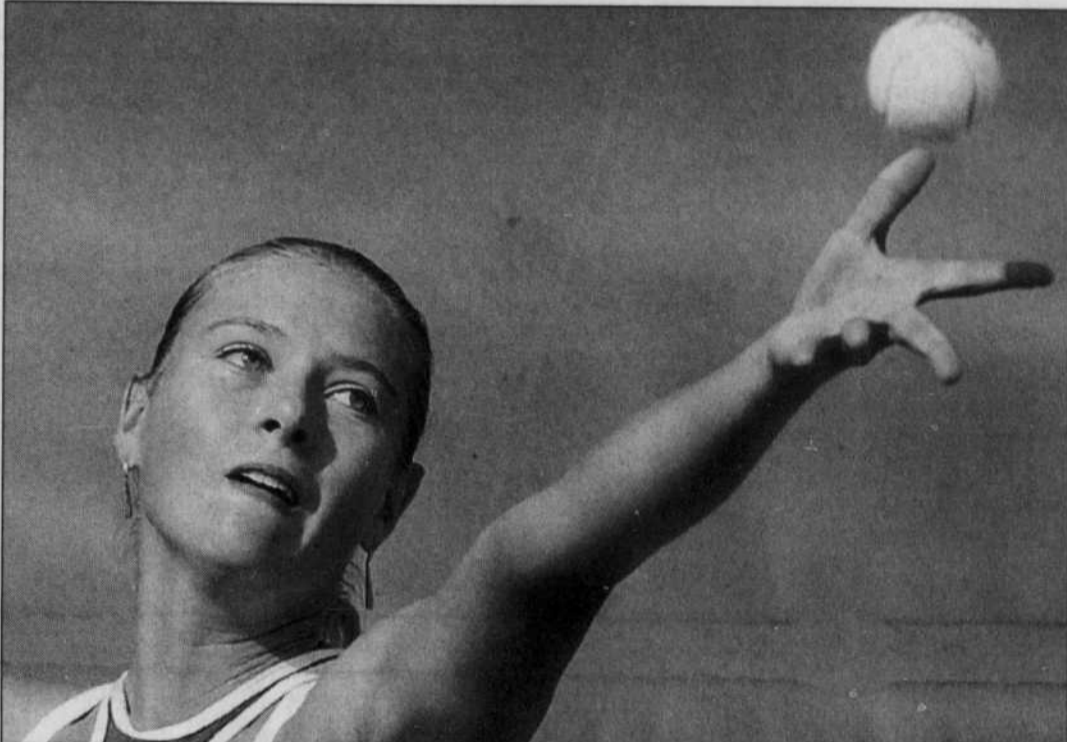
Pour St-Louis, il n'est surtout pas question de blâmer Nikolai Khabibulin, victime de quatre buts sur 12 lancers. «Il est la raison pour laquelle nous sommes ici.»

Pas plus traumatisé que son meilleur joueur par cette cinglante défaite, John Tortorella a réagi en donnant un congé complet à sa troupe, hier, en attendant le départ pour Philadelphie mercredi en vue du match de demain.

St-Louis, qui avait trouvé beaucoup trop long le délai de huit jours sans match après l'élimination du Canadien, était bien d'accord cette fois de retourner se reposer: «Ça prend ça», a-t-il dit.

Tortorella a refusé de parler d'un effondrement. «Ce n'est pas un effondrement, c'est une défaite d'équipe», a dit l'entraîneur dont les mimiques pendant le match ont souvent trahi ses pensées concernant la performance de ses joueurs.

## TENNIS



La Russe Maria Sharapova sert la balle à sa compatriote Elena Dementeva au cours d'un match qu'elle a gagné en deux sets de 6-1 et 6-4.

## Serena Williams revient du bon pied à la compétition

Rome (AP) — Serena Williams n'est visiblement pas encore au sommet de sa forme, mais elle a néanmoins inscrit une victoire en deux sets, hier, à son premier match après une absence d'un mois en raison d'une blessure au genou.

Williams a vaincu l'Espagnole Maria Sanchez Lorenzo 7-5, 6-3 pour se qualifier pour la troisième ronde du tournoi de Rome.

L'Américaine, première tête de série, a semblé un peu rouillée après avoir reçu un laissez-passer en première ronde.

Williams a perdu les deux premiers jeux, elle a ensuite gagné les cinq suivants, puis perdu trois jeux d'affilée pour créer l'égalité 5-5 en première manche. Williams a également perdu les deux premiers jeux de la deuxième manche avant de prendre le contrôle du match.

### Repos forcé

Williams était au repos forcé depuis son forfait au tournoi de Charleston, en Caroline du Sud, le mois dernier, quand elle a été victime d'une inflammation au genou gauche. Elle avait été opérée à ce genou en

août et elle a renoué avec la compétition en mars, remportant son premier tournoi.

Le tournoi de Rome, doté d'une bourse de 1,3 million \$US et disputé sur terre battue, est un incontournable pour se préparer en vue des Internationaux de France, qui commencent le 24 mai.

### Les hommes

Du côté des hommes, Martin Verkerk, finaliste aux Internationaux de France l'an dernier, figure parmi les cinq têtes de série qui ont subi l'élimination en première ronde du tournoi de Hambourg, hier.

Verkerk, n° 12, s'est incliné 7-5, 7-6 (4) face au redoutable serveur, le Croate Ivan Ljubicic.

Le tournoi est également terminé pour l'Allemand Rainer Schuettler, n° 4, l'Argentin David Nalbandian, n° 6, le Chilien Nicolas Massu, n° 9, et le Néerlandais Sjeng Schalken, n° 14, qui a abandonné en raison d'une blessure à la cuisse alors qu'il tirait de l'arrière 5-1 face à Oscar Hernandez. Hernandez participe au tournoi seulement à la suite du forfait de Juan Carlos Ferrero, blessé à un poignet.

## FORMULE 1

## Villeneuve n'est pas seul dans la course aux Williams

ASSOCIATED PRESS

Londres — L'écurie de Formule 1 Williams mimimise les informations selon lesquelles l'ancien champion du monde Jacques Villeneuve se joindra à l'équipe la saison prochaine.

Williams a confirmé, hier, que des discussions avaient eu lieu avec Villeneuve, qui a remporté le titre mondial avec cette équipe en 1997. Mais le porte-parole de l'écurie Liam Clogger a précisé qu'il ne s'agit que d'un des nombreux candidats en lice et que l'équipe prévoit dévoiler son duo de pilotes pour 2005 au mois d'août.

Juan-Pablo Montoya est sous contrat avec McLaren la saison prochaine et on prétend de plus en plus dans les paddocks que Ralf Schumacher serait sur le point de signer avec Toyota.

«Tant que la position de Ralf n'est pas clairement établie, nous ne savons pas si nous recherchons un pilote pour remplacer Juan ou deux», a dit Clogger. Évidemment,

nous discutons avec beaucoup de gens afin de connaître la situation de chacun. Mais nous ne sommes pas plus avancés que ça.»

### Pas de baquet moulé pour Villeneuve

Selon certaines sources, Villeneuve, Jenson Button de BAR-Honda et Mark Webber de Jaguar ont eu des discussions avec Williams. L'équipe mise également sur deux pilotes d'essais talentueux en Marc Gene et Antonio Pizzonia.

Villeneuve aurait été aperçu cette semaine au circuit Paul Ricard en France, ce qui a alimenté les rumeurs voulant qu'il effectue des essais au volant d'une Williams. «Jacques n'est pas au circuit Paul Ricard à notre invitation et, question de démentir les rumeurs qui circulent, il n'y a aucun baquet de moulé pour Villeneuve et il n'est pas du tout prévu que le Québécois teste une Williams cette semaine», a ajouté Clogger.

Après avoir remporté 11 victoires à ses deux premières saisons chez Williams, Villeneuve n'est jamais plus remonté sur la plus haute marche du podium en cinq saisons chez BAR-Honda.

Villeneuve s'est retrouvé sans volant cette saison lorsque BAR-Honda a décidé de ne pas renouveler son contrat.

### Ecclestone est pour

Bernie Ecclestone, le riche directeur commercial de la F1, est un partisan de Villeneuve et il accueillerait favorablement son retour.

«C'est très bien que Jacques discute avec Williams, a révélé Ecclestone au tabloïd *The Sun*. Je l'ai incité à agir ainsi depuis longtemps.»

«J'ai toujours pensé que Jacques ne devait pas quitter ce sport et ce serait fantastique qu'il fasse un retour. Il a toujours été très excitant à regarder et si une écurie lui fournissait une voiture compétitive, il pourrait montrer qu'il n'a rien perdu de son adresse.»



Jacques Villeneuve, qui conduisait alors une Williams-Renault, n'a pas connu depuis la joie de la victoire.

## HOCKEY

### FINALES D'ASSOCIATIONS

#### ASSOCIATION DE L'EST

##### Samedi

Philadelphie 1, Tampa Bay 3 (Tampa Bay mène la série 1-0)

##### Lundi

Philadelphie 6, Tampa Bay 2 (La série est égale 1 à 1)

##### Demain

Tampa Bay à Philadelphie, 19h

#### ASSOCIATION DE L'OUEST

##### Dimanche

Calgary 4, San Jose 3

##### Hier

Calgary 4 San Jose 1 (Calgary mène la série 2-0)

##### Demain

San Jose à Calgary 22h

## BASEBALL

### LIGUE NATIONALE

#### Section Est

	G	P	Moy.	DIF
Florida	18	14	.563	—
Philadelphie	15	14	.517	1 1/2
Atlanta	14	17	.452	3 1/2
New York	14	18	.438	4
Montréal	10	22	.313	8

#### Section Centrale

Houston	21	11	.656	—
Chicago	18	13	.581	2 1/2
Cincinnati	16	15	.516	4 1/2
St. Louis	17	16	.515	4 1/2
Milwaukee	15	16	.484	5 1/2
Pittsburgh	12	17	.414	7 1/2

#### Section Ouest

Los Angeles	20	10	.667	—
San Diego	19	13	.594	2
San Francisco	14	18	.438	7
Colorado	13	17	.433	7
Arizona	13	18	.419	7 1/2

##### Lundi

Arizona 12 N.Y. Mets 8

##### Hier

Montréal 5 Milwaukee 5 (en 11<sup>e</sup>)  
St. Louis 5 Atlanta 1  
Houston 6 Florida 1  
Pittsburgh au Colorado  
N.Y. Mets en Arizona  
Cincinnati à San Diego  
Chicago Cubs à Los Angeles  
Philadelphie à San Francisco

##### Aujourd'hui

Montréal à Milwaukee, 20h05  
Florida à Houston, 20h05  
Atlanta à St. Louis, 20h10  
Pittsburgh au Colorado, 21h05  
N.Y. Mets en Arizona, 21h35  
Cincinnati à San Diego, 22h05  
Chicago Cubs à Los Angeles, 22h10  
Philadelphie à San Francisco, 22h15

## LES MENEURS

	MJ	AB	P	CS	Moy.
Beltre LA	30	122	22	47	.385
Bonds SF	29	66	26	25	.379
Casey Cin	31	125	22	47	.376
Lo Duca LA	27	107	13	39	.364
Pierre Flo	31	127	19	46	.362
Overbay Mil	31	118	14	42	.356
Biggio Hou	29	119	24	41	.345
Grissom SF	28	114	23	39	.342
JWilson Pitt	28	121	15	41	.339
MGiles Atl	27	101	15	34	.337

Points — Pujols, St. Louis, 29; Bagwell, Houston, 29; Podsednik, Milwaukee, 26; Helton, Colorado, 26; L.Gonzalez, Arizona, 26; Bonds, San Francisco, 26; Cabrera, Florida, 26; Points produits — Rollin, St. Louis, 35; Overbay, Milwaukee, 31; Castilla, Colorado, 28; Cabrera, Florida, 26; Beltre, Los Angeles, 26; Ramirez, Chicago, 26.

Coups sûrs — Beltre, Los Angeles, 47; Casey, Cincinnati, 47; Pierre, Florida, 46; Overbay, Milwaukee, 42; Loretta, San Diego, 42; JWilson, Pittsburgh, 41; Biggio, Houston, 41.

Doubles — Overbay, Milwaukee, 16; Triples — Podsednik, Milwaukee, 18; DRoberts, Los Angeles, 15; Pierre, Florida, 3; Jenkins, Milwaukee, 3.

Circuits — Cabrera, Florida, 11; Dunn, Cincinnati, 10; Thome, Philadelphie, 10; Bonds, San Francisco, 10; Choi, Florida, 9; Pujols, St. Louis, 9; Lowell, Florida, 9; Beltré, Los Angeles, 9; Sexson, Arizona, 9; SFinley, Arizona, 9.

Buts volés — Podsednik, Milwaukee, 18; DRoberts, Los Angeles, 15; Pierre, Florida, 10; Womack, St. Louis, 9; Cameron, New York, 7; EnChavez, Montréal, 6; RSanders, St. Louis, 6. Lanceurs (4 décisions) — Clemens, Houston, 6-0, 1.000; JKennedy, Colorado, 4-0, 1.000; PWilson, Cincinnati, 4-0, 1.000; Clement, Chicago, 5-1, .833; Ishi, Los Angeles, 5-1, .833.

Retraits — RJohnson, Arizona, 61; Wood, Chicago, 50; Beckett, Florida, 48; BShets, Milwaukee, 44.

Victoires protégées — Graves, Cincinnati, 13; Benitez, Florida, 13; Gagné, Los Angeles, 10; Herges, San Francisco, 10.

## LIGUE AMÉRICAINNE

#### Section Est

	G	P	Moy.	DIF
Boston	20	13	.606	—
New York	18	13	.581	1
Baltimore	16	13	.552	2
Toronto	14	19	.424	6
Tampa Bay	9	22	.290	10

#### Section Centrale

Chicago	18	13	.581	—
Minnesota	17	13	.567	1/2
Detroit	15	16	.484	3
Cleveland	13	19	.406	5 1/2
Kansas City	10	21	.323	8

#### Section Ouest

Anaheim	22	10	.688	—
Texas	20	12	.625	2
Oakland	15	16	.484	6 1/2
Seattle	12	19	.387	9 1/2

##### Lundi

Cleveland 10 Boston 6  
Toronto 9 Kansas City 3

##### Hier

Kansas City 5 Toronto 1  
Boston 5 Cleveland 3  
Chicago White Sox 15 Baltimore 0  
Texas 5 Tampa Bay 4  
Anaheim à N.Y. Yankees  
Oakland à Detroit  
Seattle au Minnesota

##### Aujourd'hui

Toronto à Kansas City, 14h10  
Cleveland à Boston, 19h05  
Anaheim à N.Y. Yankees, 19h05  
Oakland à Detroit, 19h05  
Texas à Tampa Bay, 19h15  
Baltimore à Chicago White Sox, 20h05  
Seattle au Minnesota, 20h10